

PRÊT DE DOCUMENTS

COMMENT EMPRUNTER ?

Tout emprunt de document, même de très courte durée, doit être enregistré par la bibliothécaire.

Il suffit pour cela de donner **ta carte d'élève** ainsi que les documents à emprunter.

COMBIEN DE DOCUMENTS ?



Tu peux emprunter

15 documents en même temps.

Le prêt est gratuit !

POUR COMBIEN DE TEMPS ?

- **28 jours** pour les romans, les documentaires et les revues

- **14 jours** pour les BD, les mangas et les livres-CD

- **7 jours** pour les DVD (max. 4 par carte)

Si nécessaire, tu peux venir demander une **prolongation**.

Tu peux également **réserver un document** déjà emprunté par un autre élève et **faire des propositions d'achat** pour enrichir les étagères.

Prends soin des documents que tu empruntes, tu en es responsable !

RETARD



En cas de retard,

le premier et le second rappel te sont transmis par l'intermédiaire de ton maître de classe.

Dès la troisième lettre de rappel, la lettre est envoyée à **tes parents avec une copie au maître de classe, et une amende de 3 Frs sera à payer à la médiathèque.**

La 4e lettre est une facture : **les documents non rendus sont à racheter (avec copie au maître de classe et au doyen)**

Conseil : dès la 1ère lettre, passe rendre ou prolonger au plus vite ce que tu as emprunté !

POSTES INFORMATIQUE / INTERNET

Des postes Mac et PC et une imprimante sont à ta disposition toute la journée pour :

- La consultation uniquement scolaire d'Internet
- L'utilisation de Open office, et autres outils...
- Les recherches et impressions pour tes exposés etc...

Avant toute utilisation, tu dois te signaler ou t'inscrire auprès de la bibliothécaire pour réserver un créneau sur le planning.

Si tu n'as pas le temps dans la journée, les ordinateurs sont disponibles de 16h à 16h40, mais toujours sur réservation

Utile : pense à prendre une clé USB afin de sauvegarder ton travail !

HELP !

Tu ne sais pas où et comment chercher se dont tu as besoin ?

La bibliothécaire est là pour te guider dans tes recherches, dans la médiathèque et sur Internet.

Tu pourras ainsi mieux te repérer dans les rayons et sur les étagères et savoir où t'orienter pour tes futurs exposés et devoirs.

N'hésite pas à venir de 16h à 16h40 pour tes devoirs ou travaux de recherche.

CONTACT

Mme Berland Sandrine
CO de Drize - Médiathèque
8, route de Drize
1227 Carouge



TU TROUVERAS À LA MÉDIATHÈQUE :

- des romans d'amour, historiques, d'aventure... et un espace romans policiers/SF/fantasy, des livres-CD à écouter
- un espace "Romans Ados"
- un espace langues étrangères, avec des romans en anglais et des livres pour t'entraîner à lire en anglais ou en allemand
- un espace BD, COMICS et une étagère MANGAS
- des documentaires (histoire, science, cuisine, sport, société...)
- des revues et quotidiens
- un accès Internet pour tes recherches et des places pour travailler
- des DVD (films et documentaires)

TU TROUVERAS AUSSI TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- des animations, des expositions, des concours...
- des sélections sur un thème

QUEQUES REGLES...

La médiathèque est un lieu où chacun est prié de **respecter** les autres et d'adopter une attitude correcte.

Il y est **interdit de manger, de boire ou d'utiliser son téléphone portable.**

On y rentre calmement **sans courir.**

En partant, chacun(e) est prié(e) de **ranger** le matériel utilisé ainsi que sa place de travail.

Aux **pauses de 9h45, de 13h00 et de 15h05**, sont admis uniquement les élèves qui y viennent dans le but précis de :

- ✓ Emprunter ou rendre des documents
- ✓ Consulter ou lire un livre, une revue...
- ✓ -Utiliser les ordinateurs pour imprimer
- ✓ Faire des devoirs

Deux enseignants sont chargés de la surveillance lors des grandes pauses.

Le non-respect des règles de la médiathèque peut entraîner des sanctions.

Tout abus sera signalé à la direction.

CO DE DRIZE MEDIATHEQUE

GUIDE DE L'ELEVE



Horaires	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
le matin 7h40 – 12h00	l'après-midi 13h00 – 16h40
Mercredi le matin 7h40 – 11h00	
Fermeture tous les jours 10h05 – 10h20 et 15h20 – 15h30	